

PUBLICATION du 26 janvier 2015

DORSAL va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques sur les commune **SAINT SETIERS** (code postal 19290 code INSEE 19241) et **MILLEVACHES** (code postal 19290 code INSEE 19139) (sur le territoire du Syndicat de la Diège).

Le réseau sera créé le long de la RD 36. Il aura une longueur de 6.170 km en 1 tronçon en tranchée mécanisée.

Coordonnées Lambert II étendu de l'origine X : 581945.2 – Y : 2077113.3 et de destination X : 581127.8 - Y : 2071403

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 (art L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques), et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître auprès de DORSAL, dans un **délai de six semaines à compter de la date de la présente publication**, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse à l'issue du délai précisé ci-dessus, DORSAL procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte DORSAL
19, boulevard de la Corderie - 87000 LIMOGES
Contact : Téléphone 05 87 21 21 35
Mail : contact@dorsal.fr